Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Charnières - Tome I

Charnières, f., c^ne^ de *Quelaines,* à 3 kil. N. à droite de la route de Nuillé-sur-Vicoin. — *Charnière,* chât., chap., bois, étang et vignes au N.-E. et au S.-E. (Jaillot). — *Chornière* chât. et vill. (Cassini). — *La Charnière* (Ét.-M.). — *Les Grandes et les Petites-Charnières* (Recensement). — « La seigneurie de Quelaines, dit Davelu, est à M. de Preaulx, qui a son château appelé Charnières avec chapelle ». C'est par échange que René de Charnières avait eu de Pierre du Moulinet et de Louise Charlot la seigneurie paroissiale au XVI^e^ s. La chapelle, qui ne fut jamais décrétée, fut augmentée d'une messe par semaine, en 1512, par Jean Geslin, prêtre, qui lui légua une vigne. Parmi les chapelains : René de *Charnières,* 1512 ; Jean *Delaunay,* 1517 ; Pierre *Auxent,* 1543.

Seigneurs : Jean de Charnières, fils de Jean de C. et de Marie Chalopin, marié en 1358 avec Thomasse Le Connestable, est qualifié chevalier en 1411. — Macé de C., 1413, donne procuration à son fils, 1425, 1433. — Jean de C., secrétaire du roi René, duc d'Anjou, 1443, greffier de l'ordre du Croissant, 1450. Il épousa Catherine Auvré et, en secondes noces, Jeanne N. ; il vivait en 1483. — Gilles de C., fils ou petit-fils du précédent, seigneur aussi en partie d'Azé, 1510, était mort en 1547 et Catherine de Favières, sa veuve, remariée à René Bourré, seigneur de Jarzé. — René de C. épousa, le 18 juillet 1559, Catherine de Feschal, fille de Louis de F., seigneur de Poligné ; il inclina certainement vers le protestantisme, dans lequel sa femme donna complètement. Le curé de Quelaines s'abstient de le qualifier dans la note qu'il envoie à son doyen sur la religion des nobles de sa paroisse. Il s'empresse d'acquérir les terres que les abbayes ou autres églises vendaient pour acquitter les taxes du clergé. Par ailleurs, il était chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1575, et le roi, par lettres données à la Rochelle, le 4 juillet 1576, défendait qu'il fût recherché ni molesté pour les actes d'hostilité qu'il pouvait avoir commis pour le bien de son parti, au cours des derniers troubles. Il fut tué le 10 août 1582 par un archer du prévôt de Château-Gontier « qu'il pressoit inconsidérément ». Le 23 décembre 1586, Henri III prolongeait jusqu'au mois de mars suivant pour la dame de Charnières l'exécution de l'édit du 18 juillet 1585 qui défendait, sous peine de mort et de confiscation, tout culte hérétique ; lui permettant de se retirer avec ses enfants dans telle de ses maisons qu'elle voudra, sans faire aucun exercice de la nouvelle religion. Ses deux fils périrent, l'un Élie, nommé en avril 1585 gentilhomme ordinaire du roi de Navarre, au siège de Mayenne en 1590 ; l'autre, Daniel, assassiné près de sa maison de Charnières. Celui-ci était revenu au catholicisme et rentrait d'une conférence où le retour de quelques places du canton au service du roi avait été décidé.

Suzanne de Charnières, dite « la Belle de Charnières », restée fille unique, se retira au château de Poligné, asile des huguenots, ce qui ne l'empêcha pas contre toute apparence de revenir au catholicisme ou d'y persévérer. Veuve de René du Parc, baron d'Ingrandes, qui avait été tué à la guerre de Guyenne en 1588, elle convola avec Gilles de Dampierre, qui mourut lui aussi de mort violente, tué en duel près de son château de la Chesnelière, en Normandie, avant 1613. Les meurtriers n'échappèrent à la mort, malgré de puissantes protections, qu'en quittant le pays. Suzanne de Charnières éleva ses filles dans la religion catholique, était en 1633 garde noble de son petit-fils Jean-Claude de Preaulx, issu de Claude de P. et de Jacquine de Charnières, et mourut le 20 septembre 1651 âgée de quatre-vingts ans, « sans aucun des sentiments que donne la vieillesse, digne d'être proposée comme l'exemple des plus honnestes femmes » ; c'est le marquis de Quatrebarbes, son petit-fils, qui l'assure. Elle fut enterrée dans l'église de Quelaines. — Jean-Claude de Preaulx épousa en 1665 Françoise de Villebresme ; il habita Charnières. Ses enfants étaient, en 1697, sous la tutelle d'Antoine de Preaulx, qui

demeurait au château de Gée en Berry. — Joseph de P. laissait veuve avant 1749 Marie-Henriette de Meaulne. — Joseph-François de P., qui possédait de nombreuses terres seigneuriales, habita néanmoins Charnières, et fut marié : 1° à Marguerite-Vincente des Nos ; 2° en 1754, à Renée-Catherine-Jeanne du Tertre, fille du seigneur du Tertre de Mée et de Renée Trochon. Malgré une mise en vente nationale du 11 germinal an VI, la terre est restée la propriété des héritiers directs de la famille de Preaulx.